

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA RECOLTE* L'UTILISATION*
 LE TRANSPORT* LA CESSION*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue Rouge de la Fontaine Salée

Commune Arlay Code postal 39140

Nature des activités : Activités cynégétiques, gestion de milieux naturels, expertises techniques environnementales

Qualification : Association agréée protection de l'environnement

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun		Quantité(1)	Description (2)
B1	Carex pseudocyperus Laïche faux souchet	Indéterminée	Plante entière, avec racines
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION * : RECOLTE , UTILISATION , TRANSPORT , CESSION ;
 s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser l'activité générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Travaux de restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau par effacement d'un étang.

L'effacement de l'étang va engendrer un allongement de la durée d'assec des habitats actuels de laïche. Les pieds seront déplacés vers des points d'eau nouvellement créés.

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION * : RECOLTE , UTILISATION , TRANSPORT , CESSION ;
 s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser la période :

Automne 2024

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECOLTE

E1. QUELS SONT LES LIEUX DE RECOLTE

Préciser les régions administratives : Bourgogne-Franche-Comte

les départements : Jura

les cantons : Bletterans

les communes : Vers-sous-Sellières / Sellières

E2. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE RECOLTE

Préciser les techniques :

Transplantation manuelle des pieds.

Ils seront déplacés vers des baissières (nouveaux habitats aquatiques créés dans le cadre du projet de restauration), dans des conditions hydrauliques similaires.

Suite sur papier libre

E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE LA RECOLTE *

Formation initiale en biologie végétale

Préciser :

Formation continue en biologie végétale

Préciser :

Chargée de missions "Flore et habitats" depuis 10 ans. Réalisation d'inventaires floristiques depuis 20 ans. Auto-formation et accompagnement par des organismes compétents (CBN).

Autre formation

Préciser :

Master Qualité des Eaux, des Sols et Traitements.

F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT

F1. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Nom et Prénom : ..

ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue 46.814098, 5.534101

Commune Vers-sous-Sellières

Code postal 39230

Nature des activités :

Qualification : Baissières créées au sein de l'ancien plan d'eau.

F2. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : Quelques minutes / heures au maximum

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau

Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Précisez le type d'emballage, les conditions de température, etc. ;

Les pieds seront déplacés manuellement, à quelques dizaines de mètres de leur emplacement actuel.

Suite sur papier libre

G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Sans objet.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Le projet de restauration de la continuité écologique fera l'objet de comptes rendus de chantier à fréquence hebdomadaire. Le déplacement des pieds y sera mentionné une fois effectué.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Arlay

le 25/04/2024

Votre signature

Christian LAGALICE, Président de la FDCJ

Envoyer par mail

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU JURA
Maison Nature Faune Sauvage
Rue de la Fontaine Salée
39140 ARLAY
Siret 778 395 806 00038